ENQUÊTE PUBLIQUE ZONAGE ASSAINISSEMENT

COMMUNE DE MARQUION.

PROCÈS VERBAL DE SYNTHÈSE

Questions formulées lors de la permanence du 30 Août 2021

1)M.Pisani demeurant rue du cimetière à Marquion souhaite connaître le calendrier des travaux pour cette rue ainsi que les modalités de raccordement avec la route Nationale.
En réponse ,le Commissaire enquêteur lui indique que les travaux sont prévus, selon le dossier en 2025.

2)M.et Mme Doutreligne demeurant 270 Rue de la Chapelle souhaite connaître : la programmation des travaux et la chronologie de cette tranche,
Avoir un contact préalable avec un technicien « compétent désiré » afin de prendre en considération les particularités suivantes ;(Point bas de la rue,recul de la maison de 30 mètres, assainissement existant à l'arrière, possibilité de récupérer les eaux de pluie dans nos cuves.)

En réponse ,le commissaire enquêteur leur indique que les travaux sont prévus en 2022 (date précise non définie à ce jour) et qu'avant le début des travaux une réunion d'information est systématiquement organisée par le maître d'ouvrage .

3)Mme Hedin demeurant 21 Rue de la Mairie
Souhaite avoir une date précise du calendrier des travaux et avoir la possibilité de rencontrer un technicien afin de vérifier si « nos tuyaux sont aux normes pour les futurs travaux.
Le commissaire enquêteur lui confirme que les travaux d'assainissement pour la rue de la Mairie sont prévus en 2022,probablement pendant une période de vacances pour tenir compte du stationnement des bus pendant la période scolaire.

Permanence du 21 Septembre.

4)M.et Mme Noclercq habitant 25 Rue verte arquion.
Questions formulées :
« Une personne de Noreade peut-elle passer pour nous indiquer si les travaux que nous effectuons pour le raccordement sont aux normes ?
Aimerions savoir la date prévue du début des travaux dans notre rue.
Également, récupération des eaux de pluie possible ? »

5) M. Jean-Marc Coton,125 rue de Sauchy-Lestrée Marquion.
« Mon habitation est située sur la parcelle ZM37.La zonage d'assainissement prend en compte la moitié de cette parcelle.
Je désire que le zonage prenne en compte la totalité de la parcelle. »

Remarque du commissaire enquêteur :
Après vérification du document d'urbanisme auprès de M.le Maire, il apparaît que la moitié de la parcelle concernée est classée en zone Ued à vocation économique. Une extension ou création de bâtiment est théoriquement possible sous réserve qu'elle soit destinée au développement économique de la commune.

En l'état actuel l'habitation de M. Coton fait bien partie du secteur collectif d'assainissement. Dans l'hypothèse d'une création sur cette parcelle d'un nouveau bâtiment dont la destination sera conforme au PLU de la commune, il conviendra d'examiner cette situation particulière dans le cadre de l'instruction d'une demande de permis de construire.

6) M. Charles 33 Rue VerteMarquion

M. Charles formule les questions suivantes :
« Pouvez-vous fournir un rendez-vous avec un technicien afin d'anticiper les travaux à ma charge ?
Pouvez-vous me fournir une date exacte de réalisation des opérations ?

Le commissaire enquêteur lui indique les travaux de la rue verte sont prévus en 2022.

7)M. Cattiaut 31 Rue verte Marquion.

M. Cattiaut demande « un rendez-vous pour anticiper les travaux de raccordement. »

Permanence du 30 Septembre 2021.

Le commissaire enquêteur n'a reçu aucune visite.

Au total, le commissaire enquêteur a pu dénombrer 7 observations qui ont été formulées lors des permanences prévues à cet effet.
En dehors des permanences, aucune visite n'a été constatée sur ce sujet par les services de la mairie pendant la durée de l'enquête.
Aucun courrier ni mail n'a été adressé au commissaire enquêteur ni au siège de l'enquête ni sur l'adresse dédiée du site de Noreade.

Les contributions n'ont nullement remis en cause le projet de zonage ni abordé les modalités techniques et financières du fonctionnement de l'assainissement collectif.

Le commissaire enquêteur a procédé à la clôture de l'enquête le 30 Septembre à 19 h en mairie de Marquion.

Fait à Arras le 1er Octobre 2021

Francis Mannessier

Commissaire Enquêteur.